

Direction du Pôle Humanités

DELIBERATION N°CPHU_220517-02
Conseil du Pôle Humanités

Séance du 17 mai 2022

POINT 2- Procès-Verbal du 5 avril 2022 du conseil du pôle Humanités (pour approbation)

LE CONSEIL DE POLE

Vu le code de l'éducation

Vu les statuts de Nantes Université

Vu le règlement intérieur provisoire d'application des statuts de Nantes Université notamment son article 10

APRES EN AVOIR DELIBERE,

Membres en exercice : 30

Nombre de votants : 19

Voix pour : 19

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Article n°1 : Approbation

Le conseil de Pôle approuve tel qu'annexé le procès-verbal de la séance du 5/04/2022.

Article N°2 : Exécution et publicité

Le directeur du Pôle Humanités est chargé de l'exécution de la présente délibération et de sa publicité.

A Nantes, le 17 mai 2022,
Le directeur du Pôle Humanités



Affiché le : 17 mai 2022

Transmis au Rectorat le : 11 octobre 2022

Le Conseil de Pôle Humanités de Nantes Université s'est réuni mardi 05 avril 2022 à 9h00, en formation plénière, en présentiel, sous la présidence de Monsieur COTTIER Philippe, président du Pôle Humanités.

Membres présents au Conseil en présentiel : Membres du Conseil de Pôle exceptés les membres mentionnés ci-dessous.

Absents / excusés :

M. Dominique AVERTY, Mme Nolwenn BIHAN, Mme Anne CONGARD, Mme Leslie DE BONT, Mme Hamida DEMIRDACHE, M. Mohamad EL HAJ, M. Jean-Michel GALHARRET, M. Bruno GNASSOUNOU, M. Bertrand GUILLET, Mme Léa HUET, Mme Maelys LEROUX, Mme Christine LOMBEZ, M. Mohamed MAANAN, M. François MADORE, Mme Christine MARGETIC, M. Bruno MENIEL, M. Christophe MICHAUT, M. Jimmy MOUCHARD, Mme Louise QUINIO, Mme Martine STIRLING, M. Pierre TEISSIER, Mme Lucie THEVENET.

Procurations :

Mme Christine VIDAL-GOMEL	avec une procuration à	M. Werner WOGERBAUER,
M. Sebastien URBANSKI	avec une procuration à	Mme Isabelle GARAT,
M. Alexandre RONNE	avec une procuration à	Mme Sophie BELAN,
M. Michel CATALA	avec une procuration à	Mme Hamida DEMIRDACHE.

ORDRE DU JOUR

1. Validation des PV des Conseils du 25 janvier 2022 et du 24 février 2022
2. Validation du PV du Conseil du mardi 15 mars 2022
3. Présentation et validation du renouvellement de l'accord de double-diplomation associant deux M2 spécialisés - aménagement littoral et maritime à IGARUN -Nantes- et Libreville
4. Formation : Maquette Histoire de l'art- Droit : validation de la modification des ECTS
5. Vote sur la dernière proposition de calendrier universitaire suite au retour des composantes
6. Fermeture des bâtiments pendant les vacances d'été
7. Avancée du travail sur la stratégie polaire
8. Choix d'un créneau hebdomadaire pour les Conseils de Pôle l'an prochain
9. Questions diverses.

Le quorum étant atteint, M. Philippe Cottier ouvre la séance à 09h10.

M. Philippe Cottier présente les grandes lignes du Conseil :

- Mme Annick Peters Custot présentera en quelques mots des modifications mineures de maquettes
- M. Philippe Cottier annonce qu'il présentera les dernières moutures du calendrier universitaire pour la rentrée prochaine
- M. Philippe Cottier exposera l'avancée du travail de l'équipe de direction sur le Projet stratégique du Pôle,
- Un point sera fait sur les dates et horaires des fermetures de bâtiments cet été,
- Le résultat du choix du créneau sur les Conseils de Pôle de l'année prochaine.

1. Validation des PV des Conseils du 25 janvier 2022 et du 24 février 2022

M. Philippe Cottier propose de voter sur les PV des Conseils de pôle des 25 janvier 2022 et 24 février 2022 qui étaient disponibles sur Prodoc.

VOTE à mains levées :

- **Opposition : 0**
- **Contre : 0**
- **Abstention : 1**

❖ **Les PV des Conseils de Pôle du 25 janvier et du 24 février 2022 sont validés.**

2. Validation du PV du Conseil du mardi 15 mars 2022

La validation du PV du Conseil du 15 mars sera reconduite à l'ordre du jour du prochain Conseil pour donner le temps aux membres de le consulter.

3. Présentation et validation du renouvellement de l'accord de double-diplomation associant deux M2 spécialisés - aménagement littoral et maritime à IGARUN -Nantes et Libreville-

- M. Philippe Cottier explique que dorénavant, il faudra voter en conseil de pôle un certain nombre de choses qui se votaient en Conseil Académique, notamment tout ce qui concerne les maquettes pédagogiques, ou tout ce qui peut concerner des conventions de partenariat de double diplomation avec des universités étrangères comme aujourd'hui.

- Ces dossiers passaient au CURI auparavant et doivent passer par le Conseil de Pôle dans notre nouveau système.

-M. Thierry Guineberteau présente une maquette de Double diplomation :

C'est une double diplomation qui existe déjà depuis l'année universitaire 2014-2015. L'objectif ici est de la renouveler. C'est un accord qui lie l'Université Omar Bongo de Libreville et l'université de Nantes pour 2 Masters L2 à l'Igarun et son équivalent à Libreville :

- Activités géographiques et aménagements des espaces maritimes pour Nantes et
- Activités littorales et maritimes pour Libreville.

Il y a eu un premier accord pour un an, ensuite une année de non-renouvellement, puis à nouveau cet échange. Pour cette nouvelle diplomation, trois étudiants de Libreville sont venus faire leur premier semestre à l'université de Nantes et deux étudiants nantais ont fait leur deuxième semestre à l'université à Libreville.

Aujourd'hui, certains étudiants souhaitent pouvoir bénéficier de cette double diplomation. Sachant que trois collègues sont impliqués à Nantes et quatre à Libreville et qu'il n'y a aucune influence financière pour l'Igarun ou pour le Pôle ou NU, nous avons besoin de son renouvellement. Nous avons aussi des programmes de recherche avec le CNRS.

- Question : Comment seront pris en charge les frais de déplacement et d'hébergement ?
- Réponse de M. Thierry Guineberteau : Nous n'avons pas de système spécifique ici, dans une autre double diplomation c'est Erasmus+ qui vient financer, l'ambassade et l'alliance française aident ponctuellement également.

M. Philippe Cottier propose de voter sur le renouvellement de l'accord de double diplomation :

- **Vote sur la convention**
 - Opposition : 0
 - Abstention : 0

❖ **Le Conseil de Pôle donne un avis favorable.**

4. Formation : Maquette Histoire de l'art- Droit : validation de la modification des ECTS

- Toutes les modifications de maquette passent en Conseil de Pôle.

- Mme Annick Peters-Custot demande de mettre au vote 2 maquettes :

- Histoire art-droit à voter à ce Conseil
- Master CCF VNP à voter au prochain Conseil

- **Vote sur la modification du passage de 18 à 20 ECTS de la maquette Histoire art-droit**
 - Opposition : 0
 - Abstention : 0

❖ **La modification est adoptée par le Conseil de Pôle.**

- M. Philippe Cottier explique qu'il y aura un Conseil exceptionnel le 17 mai prochain pour voter les maquettes, l'ingénieure formation, qui arrivera le 16 mai 2022, s'occupera de tout ça par la suite.

- Aujourd'hui, nous devons repasser l'ensemble de nos maquettes, y compris les 80 % qui ne changent pas. Les UFR peuvent revoter leurs maquettes en interne avant le 17 mai 2022. La procédure sera la suivante : Il va y avoir un premier travail d'évaluation et de lecture de ces maquettes pour voir s'il n'y a pas d'erreur. Il y aura une accréditation pour 6 ans avec un report des maquettes telles qu'elles existent. Puis une soumission par l'ensemble des Composantes de la nouvelle offre de formation qui sera prise en charge par l'ingénieure formation l'an prochain.

5. Vote sur la dernière proposition de calendrier universitaire suite au retour des composantes

Le premier calendrier proposé comprenait douze semaines de disponibles par semestre intégrant des cours ou des révisions.

Il était prévu :

- douze semaines au premier semestre,
- douze semaines au second,
- une 13^e semaine de rattrapage et de révisions, pour recaler des cours qui avait été annulés et qui permettait aux étudiants de se mettre en mode révisions éventuelles pour le premier semestre.

Il a été noté :

- une difficulté particulière au second semestre : celle des congés,
- une possibilité de commencer le second semestre le 11 janvier en milieu de semaine, et d'inclure quatre samedis matins.

L'objectif étant d'avoir un déséquilibre moins important entre contrôles continus et contrôles terminaux, la nouvelle proposition est :

- rien ne change au premier semestre,
- deux semaines d'examens au second semestre,
- des samedis matins pour des examens potentiels,
- douze semaines pleines,
- un démarrage en début de semaine des cours du second semestre,
- le maintien des deux semaines de coupure d'enseignement au printemps,
- la suppression des samedis matins de cours.

Cette nouvelle proposition ne peut se faire qu'à la condition que chaque composante puisse réduire le nombre d'épreuves en contrôle terminal. Ceci a été discuté en conférence des directeurs de composantes.

Il est beaucoup plus pédagogique de faire un contrôle continu et de faire travailler les étudiants sur le corrigé.

- Question : Au sujet de la semaine de révision pendant les vacances de Pâques, une semaine de congés devient une semaine de révision, les étudiants perdent donc une semaine de révision dans le semestre.

- Réponse : L'idée est d'inverser le rapport entre contrôles continus et terminaux et non de faire un report systématique de tous nos contrôles terminaux en contrôles continus.

- Questions : A l'avenir, y aurait-il une possibilité d'étendre le semestre de 14 semaines de cours pour pouvoir placer des séances de contrôles continus afin d'avoir des rattrapages de cours possibles.

- Réponse : Si on réduit le nombre de contrôle terminaux, on peut augmenter le nombre de semaines disponibles pour des cours.

- Remarque des étudiants : aujourd'hui il n'y a pas de semaine sans contrôle, les étudiants soulèvent le risque qu'on recrée en réalité une session d'examens « continue » en fin de semestre.

- Le contrôle continu est continu, il n'a pas vocation à ne se tenir qu'en fin de semestre.

- L'objectif est d'étendre le calendrier en ayant moins d'examens terminaux programmés, il ne s'agirait pas d'accumuler des contrôles en fin de semestre.

- En Lettres et Langage, il y a beaucoup de contrôle continu, ils se font les semaines les moins chargées des étudiants.

- Un contrôle continu à la 8^{ème} séance signifie que l'on rend les copies à la 10^{ème} séance et qu'à la 12^{ème} séance ne viendront pas beaucoup d'étudiants.
 - Il est proposé d'avoir un calendrier interne entre professeurs pour qu'ils s'organisent entre eux.
 - Le parcours Europe ne fonctionne qu'en contrôle continu. En décembre et en janvier puis en avril et début mai, la charge de travail est très importante car les étudiants doivent suivre les cours en même temps que les révisions des contrôles continus.
 - Le problème de correction de 200 copies en 10 jours se pose également.
 - Il se peut qu'il y ait une surcharge de contrôle en fin de semestre et que les étudiants ne viennent plus en cours. La deuxième session pourrait se faire avec des oraux, le calendrier serait moins chargé pour la scolarité.
 - Ce calendrier a été retravaillé avec les Directions de Composantes et la scolarité et représenté en Conférence des Directions de Composantes en tenant compte des objections de Lettres et Langues et d'Histoire pour les intégrer dans ce calendrier. Pour tenir ce calendrier nous devons réduire d'un cinquième nos contrôles terminaux.
- M. Philippe Cottier propose de voter :

➤ **Vote sur la proposition de calendrier**

- Opposition : 0
- Abstention : 4

❖ **La proposition est adoptée par le Conseil de Pôle.**
Cette proposition sera contre-validée en CAC.

- M. Philippe Cottier explique la problématique de cette question et propose à chaque équipe de penser aux modalités liées aux effectifs, à la nature des cours, à la manière dont les maquettes sont structurées, etc.
- M. Philippe Cottier propose d'envisager toute une palette de possibilités, chaque composante doit faire un travail de fond sur la nouvelle offre et sur les modalités de contrôle continu avec la finalité de réduire significativement le nombre d'examens à organiser et à surveiller.

Remarques :

- le problème est que nous avons perdu une semaine d'enseignement depuis 30 ans,
- à l'inverse nous avons récupéré plusieurs semaines d'administration, d'organisation des examens,
- avoir des cours étalés sur 14 semaines serait mieux que sur 12 semaines,
- avoir du temps après le 1^{er} janvier,
- avoir une respiration entre les séances,
- réfléchir sur des solutions en impliquant tous les partenaires.

6. Fermeture des bâtiments pendant les vacances d'été

- M. Philippe Cottier : indique qu'il s'agit d'un point d'information, qu'il n'y a pas de vote à effectuer.
- Remarque : Pendant les vacances d'été, certains collègues doivent finir plus tard sur les périodes de fin d'année, il faudrait différencier l'ouverture aux étudiants des personnels. Il y a une disparité, une hétérogénéité sur le campus qui est flagrante.
- La nouvelle proposition est :
- 7h – 20h : pas de changement
 - 8h - 19h : pose problème en juillet

- Remarque : Certaines UFR ont la chance de pouvoir accéder à leurs bâtiments quand ils veulent le soir, le samedi, le dimanche.
- Au Pôle Humanités, nous avons actuellement des problèmes de personnels de logistique et de sécurité. Sylvain Courant nous confirmera si l'on peut bouger un peu ces horaires.

7. Avancée du travail sur la stratégie polaire

a) En central :

NU travaille à la rédaction d'une lettre d'orientation stratégique sur une dizaine de thématiques identifiées. Cette rédaction tiendra compte d'une large consultation (en ligne) et de rencontres avec les composantes, unités de recherche et services des équipes pédagogiques de Nantes Université.

Ce travail est mené sur la stratégie polaire et s'articulera autour de groupes de travail auxquels certains d'entre vous participent pour identifier les chantiers prioritaires du Pôle.

b) Au Pôle Humanités :

M. Philippe Cottier a déjà rencontré la formation continue et va rencontrer la scolarité cette semaine. Les rencontres avec les autres services sont planifiées.

c) La formation continue :

Concernant la formation continue il est nécessaire :

- d'aller plus loin en nombre d'inscrits en formation continue sur les formations existantes,
- d'identifier les formations que nous portons susceptibles d'intéresser un public de formation continue,
- d'identifier, d'accompagner les équipes, en aidant à la transformation des maquettes pour la FC, voire pour de l'alternance,
- mettre en place un outil de communication efficace autour de l'offre de FC,
- de faire un travail en interne pour organiser ce travail avec l'ingénieure pédagogique.

d) Mme Louise Quinio :

Etudiante, elle a rencontré des associations étudiantes pour voir quel peut être le rôle du Pôle en tant que relai et appui aux actions des associations étudiantes et être un appui aux questions des étudiants.

e) Mme Martine Stirling

Elle a commencé à travailler avec les équipes des Relations Internationales, mais aussi sur une 1^{ère} idée d'une mise en visibilité de tous les accords internationaux réalisés au sein de notre Pôle, pour les nouveaux collègues mais aussi auprès des autres Pôles. C'est un enjeu fort de visibilité pour nous.

f) Mme Leslie De Bont

Utilisant la même méthode, elle a déjà rencontré divers services. Le FLCE fait office de modèle en faisant rentrer le tutorat et la formation des tuteurs, le SUL où il y a un groupe de travail sur LV2, l'aide à l'orientation et leurs ateliers mal connus. L'idée est de donner de la visibilité en interne et en externe avec des mailing listes et en précisant qui fait quoi sur intranet et sur internet.

g) M. Yann Lignereux

Le tour des Unités de Recherche est presque fini, le but est d'échanger sur les problématiques à courts, moyens et longs termes et nourrir le projet stratégique du Pôle. Demain se tiendra la 1^{ère} Conférence des Directeurs d'Unités de Recherche pour échanger et être en mesure de remonter un texte en juin.

Il y aura une accélération de nos collaborations avec le Pôle Société par la désignation de François Charles Wolff comme Directeur adjoint à la recherche. Nous avancerons ensemble sur un certain nombre de thématiques communes et notamment sur le cas des tests co-financés.

Il y a 4 projets de co-financement pour les Pôles Humanités et Société. Nous ne savons pas combien il y a de projets pour Sciences et Santé. C'est un effort de soutien pour les SHS, une grande partie du co-financement est assurée par l'Université.

Il existe aussi une problématique sur la dimension des gestions financières des Unités de Recherche, certaines difficultés sont remontées. Il y aura bientôt une réunion avec Mme Celine Dronneau et la DRPI à ce sujet.

8. Choix d'un créneau hebdomadaire pour les Conseils de Pôle l'an prochain

Le président demande aux membres du Conseil une adaptation des calendriers pour le choix d'un créneau sur les Conseils de Pôle de l'année prochaine. Il est proposé d'adapter la même fréquence, à savoir une fois par mois. Suite aux propositions faites via le doodle, la majorité a voté les jeudis matin ou après-midis, en privilégiant toutefois le matin.

9. Questions diverses

- Question : Il n'y a pas eu d'appel à projet sur les mobilités au 2^{ème} trimestre, beaucoup de collègues et gestionnaires de labo attendent l'intervention du Pôle.

- Réponse : Nous sommes encore en période de transition, le Pôle doit les voter mais c'est encore la DRPI qui a la main sur les appels à projet et sur ces mobilités. Mme Céline Dronneau s'occupera de cela.

- Question : Le constat des rapports d'auto-évaluation et la mention « RAS » sur l'avenir des étudiants. La journée d'orientation est importante.

- Réponse : Ces sujets vont se traiter avec les services concernés, entre autres en lien avec la SUIO, la CLIP, les équipes pédagogiques, les composantes, les associations des étudiants sur le devenir des étudiants. Un vrai travail va être fait pour les étudier et les rassembler. Mme Leslie De Bont va rencontrer la CLIP et trouver un nouveau mode de fonctionnement.

- Questions sur les résultats des campagnes de contractuels.

- Réponse : la volumétrie et sa répartition par composante correspondent aux supports qui étaient disponibles l'an passé, avec une complexité particulière en FLCE. Les répartitions se font en accord avec les Directeurs de Composantes. Un tableau est disponible sur le Prodoc du Conseil du 15 mars.

- Question sur les espaces de travail disponible pour les étudiants au sein du campus.

- Réponse : Mme Louise Quinio a pris en main ce travail, elle va voir son homologue en Société et avec les associations des étudiants pour l'aménagement des espaces.

- Question : Doit-on laisser des classes ouvertes, faire des tiers-lieux au Pôle Humanités, un système de réservation de salles ?

- Réponse : ce système de réservation peut être testé sur 2 salles ou une salle par UFR et informer les associations étudiantes qu'elles peuvent disposer de ces salles pour s'y réunir.

Philippe Cottier clôture le Conseil à 10h56.

Le Directeur du Pôle Humanités

